

# Stratégie scientifique

2014-2029

Volet Biodiversité

## Liste commentée des Reptiles du Parc national des Cévennes



Auteurs :

**Benoit DEFFRENNES**

**Bruno DESCAVES**

**Rémi DESTRE**

**Rémy BARRAUD**

**Philippe LUCAS**

**Cyril ROMBAUT**

**Jocelyn FONDERFLICK**

Décembre 2020

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Tableau 1 : Statut de protection et de conservation des espèces de Reptiles du territoire du PNC</b> .....	3
<b>Tableau 2 : Nombre de données par espèce et par entité géographique</b> .....	6
<b>Espèces présentes dans le Parc national des Cévennes</b>	
<b>Ordre des Chéloniens ou Tortues</b>	
<b>Famille des <i>Testudinidae</i></b>	
<i>Testudo hermanni</i> (Gmelin, 1789), La Tortue d'Hermann .....	8
<i>Testudo graeca</i> (Linné, 1758), La Tortue grecque .....	8
<b>Famille des <i>Geoemydidae</i></b>	
<i>Mauremys leprosa</i> (Schweigger, 1812), L'Émyde lépreuse .....	9
<b>Famille des <i>Emydidae</i></b>	
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758), La Cistude d'Europe .....	10
<i>Trachemys scripta</i> (Thunberg in Schoepff, 1792), La Tortue de Floride .....	10
<b>Ordre des Squamates sauriens</b>	
<b>Famille des <i>Phyllodactylidae</i></b>	
<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758), La Tarente de Maurétanie .....	11
<b>Famille des <i>Lacertidae</i></b>	
<i>Lacerta agilis</i> (Linnaeus, 1758), Le Lézard des souches .....	12
<i>Lacerta bilineata</i> (Daudin, 1802), Le Lézard à deux raies .....	13
<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905), Le Lézard catalan .....	14
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768), Le Lézard des murailles .....	15
<i>Psammodromus algirus</i> (Linnaeus, 1758), Le Psammodrome algire .....	16
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829), Le Psammodrome d'Edwards .....	17
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802), Le Lézard ocellé .....	17
<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823), Le Lézard vivipare .....	19
<b>Famille des <i>Scincidae</i></b>	
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829), Le Seps strié .....	20
<b>Famille des <i>Anguidae</i></b>	
<i>Anguis fragilis</i> (Linnaeus, 1758), L'Orvet fragile .....	20
<b>Ordre des Squamates serpents</b>	
<b>Famille des <i>Lamprophiidae</i></b>	
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804), La Couleuvre de Montpellier .....	21
<b>Famille des <i>Natricidae</i></b>	
<i>Natrix helvetica</i> (Lacépède, 1789), La Couleuvre helvétique .....	22
<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758), La Couleuvre vipérine .....	23
<b>Famille des <i>Colubridae</i></b>	
<i>Coronella austriaca</i> (Laurenti, 1768), La Coronelle lisse .....	24
<i>Coronella girondica</i> (Daudin, 1803), La Coronelle girondine .....	25
<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacépède, 1789), La Couleuvre verte et jaune .....	26
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768), La Couleuvre d'Esculape .....	27
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822), La Couleuvre à échelons .....	28
<b>Famille des <i>Viperidae</i></b>	
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758), La Vipère aspic .....	29
<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758), La Vipère péliade .....	30
<b>Bibliographie</b> .....	32

## Introduction

Cette liste commentée des Reptiles a pour objectif de dresser un premier état des lieux sur les connaissances de l'ensemble des espèces contactées, au cours des cinq décennies passées, sur le territoire du Parc national des Cévennes (PNC). Au 11 décembre 2020, sur les 36 espèces autochtones de France métropolitaine (non prises en compte les tortues marines) (Massary *et al.* 2019), **26 espèces** de Reptiles sont recensées sur le territoire du Parc national des Cévennes **dont 18 en cœur de Parc**.

Sur ces 26 espèces, deux espèces apparaissent en marge du territoire du PNC : la Cistude d'Europe et le Psammodrome d'Edwards. La première, historiquement autochtone, est localisée dans un secteur méridional où sa présence soulève la question d'un lâcher volontaire ou d'une population locale survivante. La présence du Psammodrome d'Edwards, autochtone, mériterait d'être confirmée car elle n'a fait l'objet que d'une seule observation à ce jour.

Parmi les 24 autres espèces, 20 peuvent être considérées comme indigènes du territoire du PNC, tandis que quatre sont totalement allochtones, c'est-à-dire hors de leur aire de répartition naturelle : ce sont deux espèces de tortues terrestres, la Tortue d'Hermann et la Tortue grecque, et deux espèces de tortues aquatiques, l'Émyde lépreuse et la Trachémyde écrite (ou Tortue de Floride). Leur présence dans les secteurs méridionaux du Parc national résulte d'introductions volontaires ou involontaires et, en l'état actuel de nos connaissances, ces quatre espèces ne se reproduisent pas en milieu naturel sur le territoire du PNC.

La base de données du PNC comporte 11 252 données géo-référencées au 11 décembre 2020. Ce jeu de données comprend des données occasionnelles collectées par les agents du Parc national depuis sa création en 1970, ainsi que des données provenant d'autres structures et issues du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) de la région Occitanie. Les structures ayant contribué à la collecte de ces données sont : l'ALEPE (Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement), le COGARD (Centre Ornithologique du GARD), l'EPHE (École Pratique des Hautes Etudes), Gard Nature. Site Internet : <http://www.naturefrance.fr/languedoc-roussillon/poles-thematiques>.

La liste présentée ci-dessous respecte la nomenclature, noms scientifiques et vernaculaires, ainsi que l'ordre systématique de la dernière liste taxonomique publiée sur l'herpétofaune de France métropolitaine par De Massary *et al.* (2019). Elle tient donc compte des publications les plus récentes sur le sujet. Pour chaque espèce, nous nous sommes efforcés d'apporter des informations concernant la distribution géographique, la biologie, l'écologie et la phénologie des espèces selon les observations propres au territoire du PNC. Cette connaissance est donc contextualisée à l'espace géographique du Parc.

Dans cette liste commentée, le choix a été fait d'intégrer l'ensemble des données disponibles, qu'elles aient été dûment validées (la majorité), qu'elles soient à valider (pour quelques-unes d'entre elles) ou qu'elles soient douteuses. Pour ces dernières, très rares, un commentaire souligne le caractère douteux et invite à une prospection ciblée sur le terrain pour en déterminer la véracité.

Concernant les données du PNC, la plupart ont été obtenues de façon occasionnelle. Elles ont été grandement complétées par des prospections ciblées à partir de 2001 à l'initiative de Bruno Descaves, garde moniteur au PNC plus spécialisé dans l'herpétofaune. Pour chaque espèce, le nombre de données est précisé par zones biogéographiques, en cœur de Parc (Cœur), en Aire d'Adhésion (AA) et en Aire Optimale d'Adhésion (AOA) au 11 décembre 2020. L'Aire d'Adhésion inclut toutes les communes ayant adhéré à la Charte du Parc national des Cévennes, hors cœur de Parc. L'Aire Optimale d'Adhésion inclut uniquement, dans ce document, les communes n'ayant pas adhéré à la Charte du PNC. Le territoire du

PNC fait donc référence dans ce document au cœur du PNC, complété de l'Aire d'Adhésion et de l'Aire Optimal d'Adhésion.

Les auteurs des photographies sont tous des agents du Parc national des Cévennes. Les clichés ont été pris en grande majorité sur le territoire du PNC. Dans le cas contraire, la mention « hors Parc » est précisée.

***Citation recommandée du document :***

Deffrennes B., Descaves B., Destre R., Barraud R., Lucas Ph., Rombaut C. et Fonderflick J., 2020 - *Liste commentée des Reptiles du Parc national des Cévennes*. Parc national des Cévennes, Florac-Trois-Rivières : 32 p.

## Statut des espèces autochtones

**LR** Liste Rouge France métropolitaine (2015) : 2 espèces.

**PN** Protection nationale : 20 espèces

**ZS** Déterminante stricte ZNIEFF Languedoc-Roussillon (2009) : 5 espèces.

**DH** Directive habitat, Annexe II : 1 espèce.

**PNC** Patrimoniale selon la hiérarchie du Parc National des Cévennes : 5 espèces.

**Tableau 1 : Statut de protection et de conservation des espèces de Reptiles autochtones du territoire du PNC.**

	Liste Rouge France (2015)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF(2009)	Directive Habitat	Patrimoniale PNC
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758), La Cistude d'Europe		Oui	Oui	Oui	
<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758), La Tarente de Maurétanie		Oui			
<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758, Le Lézard des souches		Oui	Oui		Enjeu fort
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802, Le Lézard à deux raies		Oui			
<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905), Le Lézard catalan		Oui			Enjeu fort
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768), Le Lézard des murailles		Oui			
<i>Psammodromus algirus</i> (Linnaeus, 1758), Le Psammodrome algire		Oui			
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829), Le Psammodrome d'Edwards		Oui	Oui		
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802), Le Lézard ocellé	<b>VU</b>	Oui	Oui		Enjeu fort
<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823), Le Lézard vivipare		Oui	Oui		Enjeu fort
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829), Le Seps strié		Oui			
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758, l'Orvet fragile		Oui			
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804), La Couleuvre de Montpellier		Oui			
<i>Natrix helvetica</i> (Lacépède, 1789), La Couleuvre helvétique		Oui			
<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758), La Couleuvre vipérine		Oui			
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768, La Coronelle lisse		Oui			
<i>Coronella girondica</i> (Daudin, 1803), La Coronelle girondine		Oui			
<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacépède, 1789), La Couleuvre verte et jaune		Oui			
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768), La Couleuvre d'Esculape		Oui			

<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822), La Couleuvre à échelons		Oui			
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758), La Vipère aspic		Oui			
<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758), La Vipère péliade	<b>VU</b>	Oui	Oui		Enjeu fort

Liste Rouge France métropolitaine :

- **CR** : En danger critique
- **EN** : En danger
- **VU** : Vulnérable

***Qualification de la rareté dans le Parc national des Cévennes :***

**C** : Commun (espèce bien répartie sur le territoire du PNC et en nombre)

**AC** : Assez commun (espèce bien répartie sur le territoire du PNC, mais peu abondante ou pouvant être absente localement)

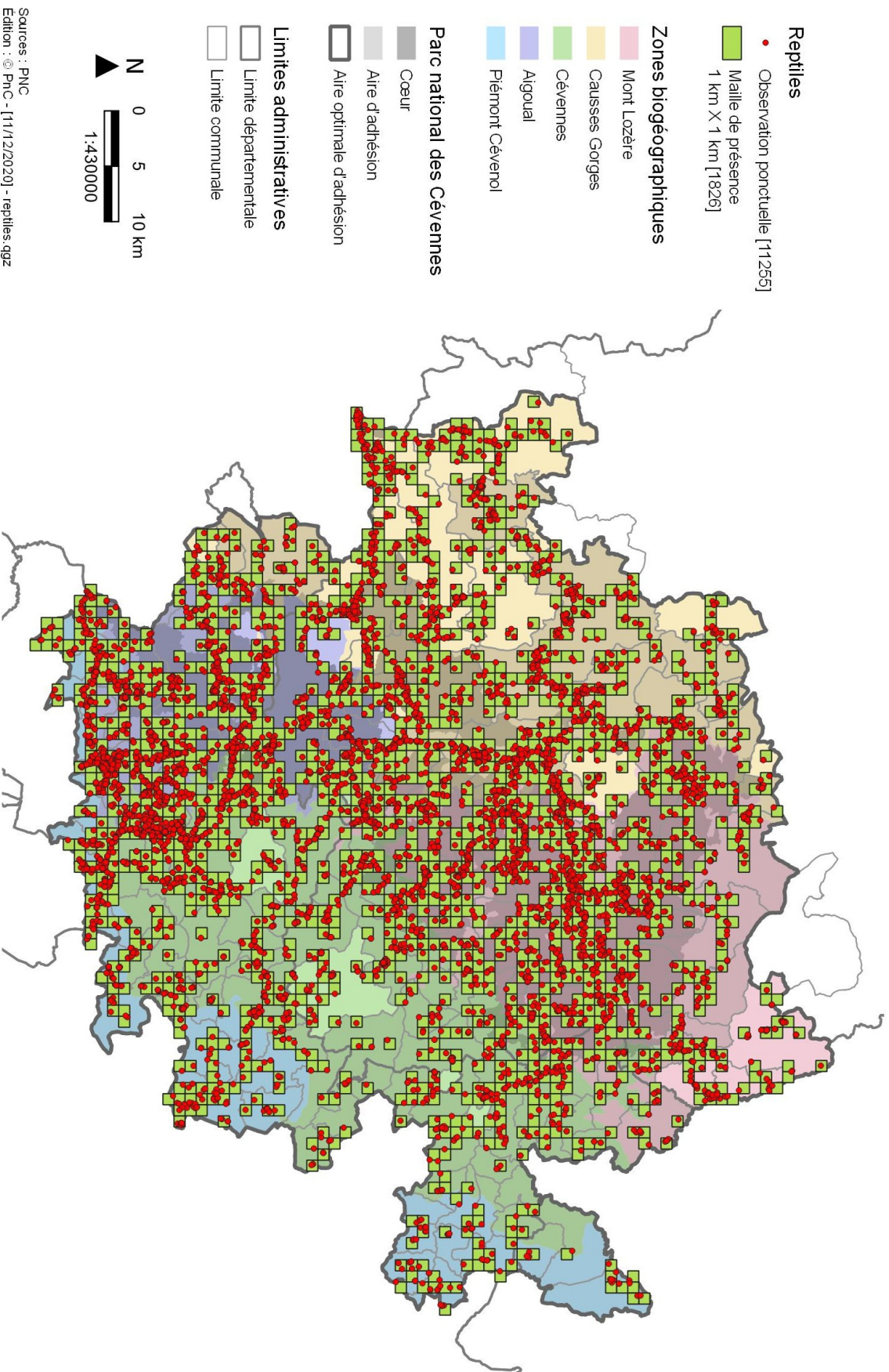
**R** : Rare (espèce localisée sur le territoire du PNC ou inféodée à des habitats particuliers, par exemple : zones humides, steppe caussenarde, garrigue)

**RR** : Très Rare (espèce très localisée sur le territoire du PNC)

**?** : Qualification de la rareté à préciser



## Distribution des observations de reptiles sur le territoire du PNC



**Tableau 2 : Nombre de données par espèce et par entité géographique**

Nom valide	Zones biogéographiques					Zones PNC			Nombre de données	Nombre de mailles
	Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Cévennes	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur		
<i>Testudo hermanni</i> (Gmelin, 1789), La Tortue d'Hermann	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1
<i>Testudo graeca</i> (Linnaeus, 1758), La Tortue grecque	9	0	0	2	0	10	0	1	11	6
<i>Mauremys leprosa</i> (Schweigger, 1812), L'Émyde lépreuse	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758), La Cistude d'Europe	0	2	2	0	0	4	0	0	4	2
<i>Trachemys scripta</i> (Thunberg in Schoepff, 1792), La Trachémyde écrite	3	7	5	3	0	17	1	0	18	14
<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758), La Tarente de Maurétanie	17	1	5	4	0	27	0	0	27	11
<i>Lacerta agilis</i> (Linnaeus, 1758), Le Lézard des souches	11	0	3	1	356	84	8	279	371	125
<i>Lacerta bilineata</i> (Daudin, 1802), Le Lézard à deux raies	423	106	559	385	406	1171	209	499	1879	776
<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905), Le Lézard catalan	98	49	118	159	89	384	55	74	513	337
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768), Le Lézard des murailles	343	107	475	330	327	918	202	462	1582	646
<i>Psammodromus algirus</i> (Linnaeus, 1758), Le Psammodrome algire	0	3	0	1	0	4	0	0	4	3
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829), Le Psammodrome d'Edwards	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802), Le Lézard ocellé	53	33	159	147	73	382	44	39	465	164
<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823), Le Lézard vivipare	2	0	1	0	495	46	1	451	474	115
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829), Le Seps strié	0	5	0	2	0	7	0	0	7	7
<i>Anguis fragilis</i> (Linnaeus, 1758), l'Orvet fragile	203	31	27	211	111	408	36	139	578	270



<b><i>Malpolon monspessulanus</i></b> (Hermann, 1804), La Couleuvre de Montpellier	180	109	2	405	66	685	41	36	762	262
<b><i>Natrix helvetica</i></b> (Lacepède, 1789), La Couleuvre helvétique	154	16	155	128	100	323	79	151	553	294
<b><i>Natrix maura</i></b> (Linnaeus, 1758), La Couleuvre vipérine	180	45	231	267	213	685	123	128	936	354
<b><i>Coronella austriaca</i></b> (Laurenti, 1768), La Coronelle lisse	63	0	60	5	81	85	32	92	209	118
<b><i>Coronella girondica</i></b> (Daudin, 1803), La Coronelle girondine	103	11	50	132	32	273	24	31	328	155
<b><i>Hierophis viridiflavus</i></b> (Lacepède, 1789), La Couleuvre verte et jaune	79	16	321	13	84	304	126	83	513	247
<b><i>Zamenis longissimus</i></b> (Laurenti, 1768), La Couleuvre d'Esculape	328	103	159	436	206	1047	72	113	1232	374
<b><i>Zamenis scalaris</i></b> (Schinz, 1822), La Couleuvre à échelons	36	7	0	33	0	75	0	1	76	25
<b><i>Vipera aspis</i></b> (Linnaeus, 1758), La Vipère aspic	192	12	186	45	175	261	94	255	610	335
<b><i>Vipera berus</i></b> (Linnaeus, 1758), La Vipère péliade	0	0	0	3	65	19	9	40	68	28
	<b>Aigoual</b>	<b>Basses Cévennes</b>	<b>Causses Gorges</b>	<b>Cévennes</b>	<b>Mont Lozère</b>	<b>AA</b>	<b>AOA</b>	<b>Cœur</b>		
<b>Total espèces</b>	<b>2477</b>	<b>663</b>	<b>2519</b>	<b>2714</b>	<b>2879</b>	<b>7 222</b>	<b>1156</b>	<b>2874</b>	<b>11 252</b>	

# Espèces présentes dans le Parc national des Cévennes

## Ordre des Chéloniens ou Tortues

### Famille des *Testudinidae*

*Testudo hermanni* (Gmelin, 1789), La Tortue d'Hermann **LR** **PN** **DH** **RR**

Espèce allochtone d'introduction ponctuelle, volontaire ou involontaire.

La Tortue d'Hermann est une tortue terrestre qui ressemble fortement à la Tortue grecque. Elle possède une carapace jaune fortement marquée de noir et l'écaille située juste au-dessus de sa queue est double alors qu'elle est simple chez la Tortue grecque. Autrefois présente sur l'ensemble de la zone méditerranéenne française, la Tortue d'Hermann ne subsiste plus actuellement que dans le Var et en Corse. En revanche, elle est bien souvent détenue en captivité chez des particuliers, en provenance d'élevages certifiés ou illégaux, l'espèce étant strictement protégée. Il arrive donc parfois que des individus s'échappent des propriétés privées ou qu'ils soient peut être relâchés volontairement dans la nature. Les deux seules données de cette espèce sur le territoire du Parc national des Cévennes concernent un individu trouvé le 10/07/2019 juste au-dessus du hameau de Salanson, sur la commune d'Ispagnac, et un autre le 26/03/2020 dans le hameau de Mallet en amont de Valleraugue.



Adulte (Valleraugue, 26.III.19, Régis Descamps)



Tortue d'Hermann (Hors Parc, 11.IV.17, Bruno Descaves)

*Testudo graeca* (Linné, 1758), La Tortue grecque **DH** **RR**

Espèce allochtone d'introduction ponctuelle, volontaire ou involontaire.

La Tortue grecque est originaire d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Cette tortue terrestre ressemble à la Tortue d'Hermann mais s'en distingue par une carapace de couleur sable, ainsi que par l'écaille supracaudale simple alors qu'elle est presque toujours divisée en deux chez la Tortue d'Hermann. Cette tortue est souvent détenue en captivité chez les particuliers. Les individus proviennent d'élevages officiels mais également du commerce illégal de cette espèce en provenance d'Afrique du Nord, ce qui fragilise notablement les populations maghrébines de l'espèce. Les observations de la Tortue grecque sur le territoire du Parc national des Cévennes concernent des individus relâchés ou échappés de jardins de particuliers : le 15/06/2018 sur la commune de Ventalon en Cévennes, le 26/03/2019 à Valleraugue et le 22/05/2019 à Trabassac. Il est peu probable que la Tortue grecque s'établisse de manière pérenne sur le territoire du Parc compte-tenu des conditions climatiques hivernales peu favorables à cette espèce méditerranéenne. Toutefois, des observations

régulières d'une Tortue grecque autour du village du Vigan entre 1970 et 1978 semblent prouver que l'espèce peut survivre aux hivers doux dans les zones les plus méditerranéennes du Parc national. Sous l'effet du réchauffement climatique, l'établissement d'une population pérenne sur le piémont des Cévennes n'est donc pas totalement à exclure pour l'avenir.



Détail tête (Hors Parc, 06.XI.13, Benoit Deffrennes)



Adulte (Hors Parc, 26.XI.12, Benoit Deffrennes)

### **Famille des *Geoemydidae***

***Mauremys leprosa*** (Schweigger, 1812), L'Émyde lépreuse **LR** **PN** **ZS** **DH** **RR**

**Présence accidentelle due à un lâcher sauvage.**

L'Émyde lépreuse est une tortue d'eau douce dont la majeure partie de la population européenne se situe dans la péninsule ibérique. En France, une petite population reproductrice est connue dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude ainsi que sur quelques rares sites de l'Hérault et du Gard. Elle peut être confondue avec la Cistude d'Europe mais s'en distingue à vue par des motifs lignés au niveau du cou et une absence de ponctuation sur la carapace. Cette tortue a été vue et même filmée une seule fois sur le territoire ardéchois du Parc national des Cévennes : le 10/06/2012 sur la commune de Banne dans le Ruisseau de la Grande Thine. Bien que l'espèce ait été présente de manière très ancienne dans le Languedoc-Roussillon (restes osseux datant du XI<sup>ème</sup> siècle), il n'y a aucun doute sur l'origine exogène de cet unique individu sûrement introduit par un particulier.



Adulte (Hors Parc, 29.XI.12, Benoit Deffrennes)



Détail tête (Hors Parc, 16.IV.08, Bruno Descaves)



## Famille des *Emydidae*

*Emys orbicularis* (Linné, 1758), La Cistude d'Europe **PN ZS DH RR**

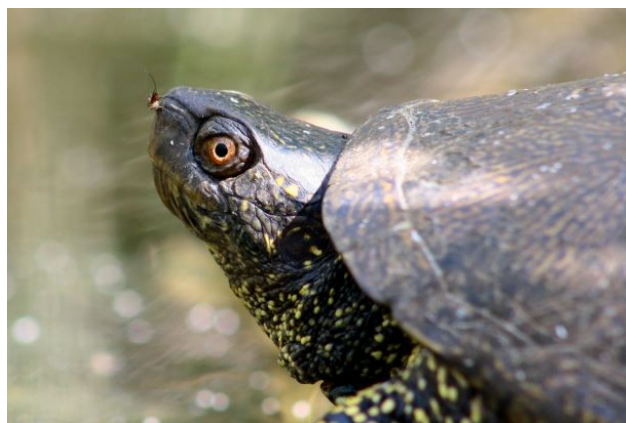
Espèce historiquement autochtone.

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	2	2	0	0	4	0	0	4

La Cistude d'Europe est une tortue aquatique d'eau douce de petite taille, originaire d'Europe, du Maghreb et d'Asie de l'Ouest. Elle peut être confondue avec l'Émyde lépreuse, mais s'en distingue à vue par un motif ponctué de jaune vif au niveau du cou, des pattes, et, plus subtilement au niveau de sa carapace. Cette tortue est surtout observée dans les secteurs d'eaux stagnantes (étangs, marais, mares), mais apprécie également les milieux secondaires des fleuves et rivières : bras morts, mares creusées par les crues... L'aménagement et l'endiguement des cours d'eau ont rendu ce type de milieux naturels rares. Le territoire du Parc national des Cévennes offre peu d'habitats favorables à cette espèce, bien que des découvertes archéologiques témoignent de sa présence historique locale comme dans les Gorges de la Vis (Cheylan 1990) : la Cistude d'Europe n'y a été observée qu'une seule fois, le 28/07/2006 sur le Rieutord en aval de Sumène. Il pourrait s'agir d'un individu sauvage issu d'une petite population locale mais au regard de la répartition actuelle de cette espèce en Languedoc-Roussillon, cette mention concerne plus probablement un individu déplacé ou relâché en milieu naturel. Une vigilance reste toutefois de mise sur un éventuel retour de cette espèce dans les cours d'eau du piémont cévenol.



Adulte (Hors Parc, 09.IV.10, Benoit Deffrennes)



Détail tête (Hors Parc, 23.V.09, Benoit Deffrennes)

*Trachemys scripta* (Thunberg in Schoepff, 1792), La Trachémyde écrite (ou Tortue de Floride) **RR**

Espèce allochtone d'introduction ponctuelle, volontaire ou involontaire.

La Trachémyde écrite est une tortue d'eau douce introduite en Europe et originaire d'Amérique du Nord. C'est la sous-espèce *elegans* que l'on rencontre principalement dans notre région : elle se reconnaît facilement à sa « tempe » rouge caractéristique (qui peut être moins marquée chez les individus âgés), et à ses dessins lignés vert-jaunâtre sur la tête et les pattes. Son introduction en Europe remonte aux années 1970, suite à l'importation de plusieurs centaines de milliers d'individus en France et en Italie pour la vente en animaleries : bien que ce soit une pratique interdite, de nombreux individus devenus trop envahissants ont été relâchés dans le milieu naturel par des

particuliers, et ont fait souche. Sa présence dans la région Languedoc-Roussillon s'est ainsi généralisée dans le courant des années 1990. Les animaux adultes peuvent mesurer jusqu'à 25 cm et leurs populations devenir localement envahissantes. Les données sur cette espèce proviennent surtout du Sud du territoire du Parc non loin des agglomérations : le 03/09/1990 à Mandagout, le 01/06/1994 à Saint-Jean-du-Gard, le 12/08/1994 dans la rivière Hérault à la cascade d'Aiguefolle, le 27/07/2004 au Vigan, le 29/04/2015 dans un bassin de décantation au Sud des Mages, et le 10/06/2015 dans un parc d'Anduze. Une donnée du 05/06/2008 concerne l'observation d'un individu dans une lavogne du Causse de Sauveterre non loin de Soulages. Enfin, cette tortue a aussi été observée dans les Gorges du Tarn au pont de Montbrun, le 15/06/2003 et un an plus tard le 01/08/2004. Il s'agit probablement du même individu et représente pour l'instant la seule donnée inscrite dans le temps de cette espèce. En l'état actuel de nos connaissances, la Trachémyde écrite ne semble donc pas être installée durablement sur le territoire du Parc national des Cévennes. Néanmoins, une tortue avait été observée le 21/06/2016 non loin d'un jardin de particuliers au Chambon : cette tortue, une femelle de belle taille, était à plus d'une centaine de mètres de la rivière du Luech. Un comportement qui, au vu de la période, pouvait laisser présager la recherche d'un site de ponte. Une prospection dans cette rivière a été réalisée et aucun autre individu n'a été détecté. Cette femelle a été retirée du milieu naturel et amenée dans un centre spécialisé à Vergèze.



Femelle (Chambon, 21.VI.16, Benoit Deffrennes)



Détail tête (Hors Parc, 09.IV.10, Benoit Deffrennes)

## Ordre des Squamates

### Famille des *Phyllodactylidae*

***Tarentola mauritanica*** (Linnaeus, 1758), La Tarente de Maurétanie **PN RR**

**Espèce allochtone d'introduction ponctuelle, volontaire ou involontaire.**

La Tarente de Maurétanie est un gecko d'une vingtaine de centimètres, reconnaissable à sa grosse tête et à son corps couvert d'épines. Sa coloration est grisâtre à noirâtre, parfois sable ou rosée. Associée aux nombreux tubercules présents sur sa peau, elle lui permet un camouflage efficace dans les milieux rupestres où elle vit. Originnaire du pourtour de la Méditerranée, cette espèce affectionne les zones rocheuses chaudes et verticales. Elle trouve d'excellents milieux de substitution dans les villes et villages méridionaux où elle poursuit une expansion récente : sa quête alimentaire d'insectes est favorisée par l'éclairage nocturne et par des températures plus clémentes liées aux activités humaines. Cette expansion est favorisée par le transport involontaire d'individus via des matériaux de construction ou des marchandises. Ainsi sur le territoire du Parc national des Cévennes, on trouve logiquement la Tarente dans les milieux anthropiques à tendance méditerranéenne : les deux seules populations avérées connues à ce jour concernent le Vigan avec 17 données entre 2007 et 2016, et le

village de Valleraugue avec cinq individus contactés le 08/07/2019. Les autres observations concernent des individus isolés, notamment dans l'extrême Sud du Parc (le 11/06/2014, commune du Cros, le 27/05/2018, commune de Valleraugue à La Valette). Notons également une photo prise le 11/03/2020 par un habitant à Saint-André-de-Majencoules. À Saint-Germain-de-Calberte, un individu est observé le 26/08/2018 à l'office de tourisme à une altitude avoisinant les 500 m, ce qui constitue la donnée la plus haute du territoire du Parc et sûrement la limite altitudinale de l'espèce. Une seule observation est rapportée sur le versant atlantique du Parc (le 01/12/1992, Ispagnac) et concerne un individu juvénile. Cette espèce est à rechercher dans les communes ardéchoises du Parc national où elle est potentiellement présente, ainsi que sur l'ensemble des hameaux du versant méditerranéen situés à des altitudes inférieures à 500-600 m. Enfin, là où il existe des observations d'individus isolés, il serait intéressant à l'avenir de confirmer ou infirmer l'établissement de populations pérennes. Les mœurs nocturnes de l'espèce ainsi que sa tendance à vivre dans les habitations humaines la rendent discrète auprès des naturalistes, mais facilement détectable et reconnaissable par les habitants locaux qui peuvent être une source précieuse d'informations pour suivre localement l'évolution de sa distribution.



Détail tête (Hors Parc, 03.V.19, Benoit Deffrennes)



Juvenile (Anduze, 12.IX.20, Bruno Descaves)

## Famille des *Lacertidae*

***Lacerta agilis*** (Linnaeus, 1758), Le Lézard des souches PN ZS PNC R

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
11	0	3	1	356	84	8	279	371

Le Lézard des souches, aussi appelé Lézard agile, est un lézard trapu avec une queue courte. Il peut atteindre la taille respectable de 20 cm. La coloration du mâle est particulière : les flancs sont verts et il possède une large bande dorsale marron bordée de deux lignes latérales claires. La femelle est plutôt marron et possède sur les flancs des ocelles caractéristiques marron-foncé rectangulaires avec un point blanc au centre. Cette espèce est souvent confondue avec le Lézard à deux raies, mais une observation attentive permet aisément de les différencier. Le juvénile ressemble à une femelle miniature avec des ocelles blancs bien visibles. Dans le Parc national des Cévennes, on trouve le Lézard des souches dans les landes à genêts ou à callune clairsemées, ainsi que proche des lisières et des bordures de pistes forestières. Il peut aussi fréquenter le cœur des forêts peu denses. Il est présent sur le massif du Mont Lozère et le massif du Bougès, principalement au-dessus de 1000 m d'altitude et jusqu'à 1675 m (le 12/07/1978, Pic Cassini, commune du Pont-de-Montvert). Il existe quelques mentions à basse altitude le long du Tarn en aval du Pont-de-Montvert mais qui seraient à confirmer. Au Sud de ces massifs, la situation de l'espèce reste à préciser notamment du fait des fréquentes confusions d'identification avec le Lézard à deux raies, même pour des naturalistes avertis : le Lézard



des souches a été signalé à proximité de Ventajols (commune de Saint-Julien-d'Arpaon) et vers la Loubière (commune de Barre-des-Cévennes). Sur le massif de l'Aigoual l'espèce semble avoir été présente, avec deux mentions par des observateurs expérimentés (J. Bons, H. Saint-Girons *in* Geniez & Cheylan 2012) le 30/07/1981 au Sud de Cabrillac et en 1988 vers Massevaques. Les rares observations postérieures ont été invalidées, à l'exception d'une donnée qui reste douteuse. En dehors des massifs du Mont Lozère et du Bougès et, plus généralement, pour toutes observations à des altitudes inférieures à 1000 m, chaque donnée devrait être accompagnée d'une photo pour validation. Les dernières mentions sur le massif de l'Aigoual accompagnées de photos se sont révélées être des femelles de Léopard à deux raies. Le Léopard des souches est observé à partir de la troisième décennie de mars et entre en hibernation dans le courant du mois de septembre. Les observations en octobre sont rares : la dernière mention date du 25/10/2001 à l'Aubaret. La première observation a été réalisée le 26/02/2002 au col du Sapet à 1090 m et un mâle a aussi été observé le 28/02/2019 à 1390 m d'altitude à la station du Blyemard lors d'une journée exceptionnellement chaude.



Mâle (Cassini, 06.VI.06, Bruno Descaves)



Femelle (Finiels, 01.VI.19, Benoit Deffrennes)

### ***Lacerta bilineata*** (Daudin, 1802), Le Léopard à deux raies (ou Léopard vert occidental) **PN C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
423	106	559	385	406	1171	1209	499	1879

Le Léopard à deux raies, anciennement appelé Léopard vert, est un grand léopard dont la longueur totale peut atteindre 40 cm, avec une queue deux fois plus grande que le corps. Le dimorphisme sexuel est marqué : les mâles ont un dos vert vif ponctué de noir avec la gorge d'un bleu intense pendant la période de reproduction. Les femelles, plus variées, ont un dos vert ou brunâtre avec souvent deux à quatre lignes claires, parfois des taches noires plus ou moins étendues ornent aussi le dos. Le juvénile présente un dégradé du vert pomme au brun-gris depuis l'avant du corps vers l'arrière. Le Léopard à deux raies fréquente un grand nombre d'habitats tant qu'une végétation basse et dense lui assure une protection contre les prédateurs. Il affectionne les côtes broussailleux, les talus et murets à proximité de landes sèches et pelouses, mais également les forêts claires bien ensoleillées. Le Léopard à deux raies est présent de façon assez homogène sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes, à l'exception notable des crêtes du Mont Lozère où les données sont très rares au-dessus de 1200 m d'altitude, avec comme maximum 1445 m au-dessus de l'Étang de Barrandon le 07/07/1993. Cette particularité sur ce massif pourrait être expliquée par une éventuelle compétition avec le Léopard des souches sur les landes d'altitude. Cette distribution altitudinale serait à préciser et à suivre à l'avenir dans le cadre du réchauffement climatique. L'espèce est en revanche notée assez régulièrement jusqu'à 1505 m d'altitude sur le Mont Aigoual où le Léopard des souches est par ailleurs absent. Les premières observations commencent généralement à partir de la deuxième décennie de

mars mais de rares données concernent le mois de février ou de janvier, avec comme extrême un individu écrasé sur la route le 18/01/2015 à Saint-Etienne-du-Valdonnez. A l'automne, les données sont plus diffuses mais l'hibernation du Lézard à deux raies commence généralement dans le courant du mois d'octobre. Les données de novembre sont très rares, et une seule donnée concerne le mois de décembre (le 04/12/1988 à Langlade).



Mâle (Le Pont de Montvert, 11.IV.17, Benoit Deffrennes)



Tête de femelle (Le Pont de Montvert, 27.V.18, Benoit Deffrennes)

***Podarcis liolepis*** (Boulenger, 1905), Le Lézard catalan **PN PNC AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
98	49	118	159	89	384	55	74	513

Le Lézard catalan est un petit lézard gris d'aspect très proche du Lézard des murailles. Il est cependant plus gracile et fluide que ce dernier, avec un museau pointu et une tête plus aplatie. Au niveau des tempes, il possède de nombreuses petites écailles : plus de quarante contre seulement une dizaine chez le Lézard des murailles et son iris est clair et non orangé. Il fréquente uniquement les milieux rocheux tandis que le Lézard des murailles peut être rencontré dans des habitats plus variés. La population mondiale du Lézard catalan est essentiellement ibérique mais l'espèce remonte vers le Nord jusque dans la vallée du Rhône avec une présence affirmée sur toute la région Languedoc-Roussillon. La bordure méridionale cévenole du Massif Central est occupée par la sous-espèce *cebennensis* qui présente chez certains mâles une livrée marbrée caractéristique. Le Lézard catalan est bien présent sur le territoire du Parc national où il ne fréquente cependant que les habitats rupestres chauds et bien ensoleillés. On le rencontre aussi sporadiquement dans des habitats plus anthropiques tels que les murets de pierres sèches et les habitations traditionnelles en pierre. Bien que les deux espèces puissent être présentes sur un même site, il ne semble pas y avoir de réelle cohabitation entre le Lézard catalan et le Lézard des murailles : le premier occupera les secteurs rocheux les plus chauds et le second les secteurs moins bien exposés, plus embroussaillés ou arborés. D'affinité méditerranéenne, il évite les secteurs d'altitude du Mont Lozère et de l'Aigoual. Dans les vallées cévenoles, il est bien présent sur les crêtes et affleurements schisteux dégagés à l'exception de la vallée du Galeizon où il serait à rechercher, son absence étant probablement due à un manque de prospection. Sur les pentes de l'Aigoual, il est noté dans les vallées de l'Hérault, du Trévezet et de la Dourbie. Il fréquente également les Gorges de la Jonte et du Tarn ainsi que les bordures du Causse Méjean mais semble éviter le cœur du plateau. Seules quelques rares données concernent des hameaux situés non loin des gorges (le 13/09/1986, Mas de la Font, le 12/06/2001, non loin du Rouveret, le 09/05/1998, Fraissinet-de-Poujols). Bien qu'il soit présent sur les couronnes du Méjean dans le secteur du Col de Perjuret, le chaos rocheux de Nîmes-le-Vieux ne semble pas occupé : pourtant des habitats propices pourraient l'accueillir, avec l'évolution du climat, il mériterait d'être recherché à l'avenir dans ce secteur. Plus au Nord, le Lézard catalan est noté jusque sur les crêtes du Bougès, dans



les vallées du Tarn et du Bramont, du Luech, de la Paillère et de l'Altier. Il est, en revanche, inconnu de la vallée du Lot d'où il pourrait être naturellement absent mais des prospections sur sites favorables en adret, comme par exemple le château du Tournel, devraient être réalisées pour confirmer cette hypothèse. De manière générale, cette espèce souffre peut-être d'un manque de données dû à sa grande ressemblance avec le Lézard des murailles. Le Lézard catalan devrait donc faire l'objet de prospections ciblées, notamment au niveau des sites d'altitude, où une potentielle concurrence avec le Lézard des murailles dans des habitats rocailloux pourrait être révélée. Actuellement, la grande majorité des données du Lézard catalan se situent à des altitudes inférieures à 1000 m, avec quelques rares mentions au-dessus : le 07/08/2015 à 1225 m au Belvédère des Bouzèdes sur le flanc Est du Mont Lozère et le 17/09/2003 à 1270 m au niveau de la D23 au Sud du Pic de Barette sur le flanc Est du plateau de Montals. Enfin, le Lézard catalan est noté principalement depuis la deuxième décennie d'avril jusqu'à la fin du mois d'octobre mais il peut être observé tout au long de l'année à la faveur de belles journées hivernales, avec comme dates extrêmes le 27/12/2016 à Saint-André-de-Valborgne et le 12/01/2020 à Blajoux dans les Gorges du Tarn.



Détail tête (Saint Julien d'Arpaon, 02.VI.17, Benoit Deffrennes)



Adulte (Trèves, 27.V.13, Bruno Descaves)

### ***Podarcis muralis* (Laurenti, 1768), Le Lézard des murailles PN C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
343	107	475	330	327	918	202	462	1582

Le Lézard des murailles est un petit lézard extrêmement polymorphe montrant une variabilité importante d'écaillage et de couleur, sa robe pouvant être brune, grise, ou verdâtre.... Les femelles et les juvéniles ont cependant souvent un dessin plus "ligné" avec le dos brun clair uni. Il peut être confondu avec les autres petits "lézard gris", le Lézard catalan et le Lézard vivipare, mais il s'en distingue par l'habitat et par certains critères morphologiques cités dans les textes respectifs de ces espèces. Il présente notamment une tache noire entourant une à deux ocelles claires au dessus de l'épaule. Le Lézard des murailles fait partie des espèces de reptiles les plus répandues et mentionnées du territoire du Parc national des Cévennes. : il est présent dans une vaste gamme d'habitats depuis les parties les plus méditerranéennes jusqu'aux zones d'altitude du sommet du Mont Aigoual à 1550 m. Tout comme le Lézard à deux raies, le Lézard des murailles est notablement absent des secteurs les plus élevés du Mont Lozère sans que l'on puisse clairement l'expliquer : il est donc à rechercher préférentiellement dans les chaos granitiques au-dessus d'une altitude de 1400 m afin de cerner avec précision sa répartition sur ce massif. Le Lézard des murailles est visible toute l'année, même l'hiver à la faveur de journées ensoleillées, particulièrement aux altitudes les plus basses. Il est ainsi mentionné pour chaque mois de l'année de manière plus ou moins sporadique sur le territoire du Parc.



Femelle (Saint Pierre des Tripiers, 20.III.20, Bruno Descaves)



Tête du mâle (Saint Julien d'Arpaon, 02.VI.17, Benoit Deffrennes)

### *Psammodromus algirus* (Linnaeus, 1758), Le Psammodrome algire **PN RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	3	0	1	0	4	0	0	4

Le Psammodrome algire est un lézard de taille moyenne, d'aspect général très élancé du fait de sa queue particulièrement longue. Il est orné de deux bandes jaunâtres sur les flancs contrastant avec une teinte générale unie de couleur marron. Vues de près, ses écailles du dos et de la queue sont chevauchantes, pointues et carénées. En France continentale, seul le Psammodrome d'Edwards possède ces mêmes caractéristiques mais il est beaucoup plus petit avec une livrée dorsale en damier inconfondable. Le Psammodrome algire est un lézard méditerranéen originaire d'Espagne et du Maghreb : il se trouve donc en limite d'aire de répartition sur le territoire du Parc national des Cévennes et on ne le connaît que sur le piémont méridional du Mont Aigoual. Il est à rechercher dans les zones buissonnantes de garrigue et de maquis, près des murets de pierre recouverts de végétation ainsi que dans les forêts claires de Chêne vert et les pinèdes. Les observations sont rares dans le PNC : deux données concernent la montagne de Saint-Chamant sur la commune de Monoblet le 24/04/2008 et le 29/04/2008, et un individu est observé le 10/08/2018 à Saint-Roman-de-Codières à 640 m d'altitude, ce qui constitue la donnée la plus haute à ce jour. Une observation a été réalisée proche du cœur du massif de l'Aigoual, sur la montée du sentier des 4000 marches juste au-dessus de Valleraugue le 27/06/2009. Cette donnée mériterait toutefois d'être confirmée car le secteur ne semble pas présenter l'habitat typique de l'espèce. Les secteurs potentiellement favorables en marge méridionale du Parc national sont peut-être sous-prospectés : il est à rechercher activement dans son habitat sur l'ensemble du piémont méditerranéen où il pourrait être présent jusqu'à 1000 m d'altitude.



Mâle (Hors Parc, 29.IV.13, Bruno Descaves)



Femelle (Hors Parc, 23.IV.14, Benoit Deffrennes)

## ***Psammodromus edwardsianus*** (An. Dugès, 1829), Le Psammodrome d'Edwards

**PN ZS ?**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	1	0	1	0	0	1

Le Psammodrome d'Edwards est mentionnée dans une étude d'impact réalisée dans le cadre d'un projet de centrale photovoltaïque concernant la commune de Sainte-Cécile-d'Andorge. Une observation d'un individu formellement identifié le 20/05/2013 y est rapportée sur le Serre des Andats (point coté 582 m sur la commune de Portes, en limite de la commune de Sainte-Cécile-d'Andorge). Une prospection ciblée a été réalisée par les agents du Parc national des Cévennes sur ce site le 25 juin 2018, sans que l'espèce n'ait pu être retrouvée. On peut également signaler une observation plus ancienne du 25/05/2006 sur la commune de Campestre-et-Luc (hors Parc), en rive droite du ruisseau de Valcroze qui constitue la limite du Parc. La présence d'une population de Psammodrome d'Edwards, en limite septentrionale sur le territoire du Parc national des Cévennes, reste donc à être confirmée.

## ***Timon lepidus*** (Daudin, 1802), Le Lézard ocellé **LR PN ZS PNC R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
53	33	159	147	73	382	44	39	465

Le Lézard ocellé est le plus grand lézard de France avec une longueur pouvant atteindre 60 cm chez le mâle, plus grand et plus trapu que la femelle. Sa robe caractéristique le rend facilement reconnaissable : le dos montre des écailles noires et jaunes formant une splendide mosaïque et les flancs sont ornés d'ocelles bleu-turquoise disposés sur deux ou trois rangées. La couleur de fond est gris brun chez les juvéniles, également ornés de gros ocelles jaunes-blanchâtres, et vert-jaunâtre chez les adultes. Cette couleur de fond chez le Lézard ocellé est moins vive que chez le Lézard à deux raies avec lequel il peut être confondu lors de furtives observations. De plus, le Lézard ocellé ne possède jamais de plage bleue au niveau de la gorge. C'est une espèce méridionale qui affectionne les milieux secs et bien dégagés avec un fort ensoleillement. Étant également discret et fuyant, la présence de nombreuses caches est nécessaire sur son lieu de vie, c'est pourquoi il affectionne les habitats riches en murets de pierres sèches, les clapas, les ruines mais il peut aussi occuper avec bénéfice les terriers de lapins, creusés dans des terres meubles. L'espèce peut aussi fréquenter des habitats très anthropisés et il est assez fréquemment observé à proximité des habitations et des villages. Plusieurs individus étaient ainsi établis dans une zone artisanale où étaient stockées des palettes de parpaings et de lauzes ainsi que de nombreux débris. Cette proximité avec l'habitat humain le rend victime, comme de nombreux autres reptiles, de la prédation du Chat domestique, constatée sur un juvénile et un individu adulte à Blajoux dans les Gorges du Tarn, et du trafic routier, principalement au printemps lorsqu'il effectue des déplacements pour la reproduction. Enfin, citons l'anecdote d'un Lézard ocellé mâle de belle taille retrouvé mort dans une aire d'Aigle royal lors d'une opération de baguage sur la commune de Cassagnas en 2019 ! Le Lézard ocellé a une répartition essentiellement hispanique, mais elle déborde en France de part et d'autre des Pyrénées : sur la côte atlantique à l'Ouest et sur le Languedoc-Roussillon à l'Est, jusque dans la vallée du Rhône. Une population aujourd'hui isolée est localisée et centrée sur le Lot. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, on distingue actuellement deux populations disjointes : l'une présente sur les versants méditerranéens des Cévennes en continuité avec la population méridionale française, et une autre sur le versant atlantique, plus isolée et donc d'enjeu de conservation encore plus fort. La recolonisation forestière que l'on observe depuis un siècle sur le Sud de la France est peut-être la cause du morcellement de son aire locale (Cheylan & Grillet 2005 ; Grillet *et al.* 2006). Il serait très intéressant de réaliser une étude



génétique représentative de l'ensemble des individus du territoire du PNC, à relier plus largement au niveau national afin de mieux comprendre les liens qui unissent les différentes populations actuelles, et d'améliorer la conservation de l'espèce : elle fait dans son intégralité l'objet d'un Plan National d'Action pour sa protection. La population du bassin versant méditerranéen est bien répartie sur le Parc national, depuis les garrigues ardéchoises de Saint Paul le jeune et de Berrias, l'Est du Mont Lozère, jusqu'au Causse de Blandas à l'Ouest. Dans les Vallées Cévenoles, le Lézard ocellé évite les zones trop boisées et il fréquente alors les hameaux ainsi que les crêtes rocheuses dénudées. Il reste notamment à rechercher dans des habitats favorables sur les communes limitrophes d'Anduze, Mialet et Saint Martin de Boubaux où il n'est pas noté, sur les contreforts de l'Aigoual au dessus de Valleraugue ainsi que dans la vallée de l'Altier en amont du lac de Villefort. La population atlantique est quant à elle liée au bassin versant du Tarn: le Lézard ocellé est bien noté dans les gorges du Trévezel, de la Jonte et du Tarn. Plus en amont, la répartition semble plus sporadique : au niveau de Bédouès et Cocurès subsiste une belle population montant un peu sur les contreforts du Mont Lozère, sur la Mimente il est connu dans le secteur de la Grand-Ville et du col du Sapet, et sur le Tarnon au niveau de Saint Laurent de Trèves. Le lézard ocellé étant une espèce assez discrète, il serait intéressant de prospecter spécifiquement des zones favorables où il n'est actuellement pas connu afin de mieux cerner les liens potentiels entre ces petites populations : les environs d'Ispagnac et Florac où il est peu noté (une seule donnée sur Florac d'un mâle adulte le 02/07/2013 au siège du Parc national), l'amont de la Mimente jusqu'au col de Jalcreste où se trouvent des milieux favorables, et enfin les alentours du col du Perjuret entre Bassurels et Fraissinet de Fourques où il a été observé une seule fois en 2018. Le Lézard ocellé était inconnu jusqu'à récemment des plateaux des Causses Méjean et de Sauveterre mais il a été observé proche de l'Aven Armand, le 11/08/2011 à 975 m d'altitude, et à Costeguisson, le 13/10/2017, à 965 m d'altitude. Ces deux dernières données font partie des records d'altitude pour cette espèce sur le territoire du Parc. En lien avec le réchauffement climatique, il n'est pas impossible que l'on assiste dans les années à venir à une progression des observations sur les causses de Lozère, ces plateaux offrant de nombreux habitats favorables à cette espèce. En limite altitudinale, citons également une donnée du 13/06/2001 à 975 m dans la montée du Col de la Lusette sur l'Aigoual, une autre le 21/06/2015 à 880 m juste sous le hameau des Bondons sur le Mont Lozère, et enfin le 07/06/2013 à 965 m sur le versant Sud du col du Sapet sur le Bougès. Comme ailleurs en France, le Lézard ocellé est surtout observé entre mi-mai et juin, période où il s'expose longuement au soleil et où il est très mobile en vue de la reproduction, mais il est actif dès la mi-mars et jusqu'à la fin du mois de septembre, avec comme mentions extrêmes deux observations réalisées les 26 et 27/02/2017 dans un jardin à Blajoux à la faveur d'un redoux, et le 15/10/2017 à Prades.



Couple (Bédouès, 03.VI.16, Benoit Deffrennes)



Couple (Blajoux, 28.V.16, Hervé Picq)



## Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823), Le Lézard vivipare PN ZS PNC R

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	0	1	0	495	46	1	451	474

Le Lézard vivipare est un petit lézard brun-gris, parfois presque mélanique, que l'on peut confondre avec le Lézard des murailles. Il est cependant plus trapu d'allure générale avec une queue plus courte, une tête plus massive peu différenciée du corps et un museau arrondi. Sa démarche est aussi particulière : il serpente entre les herbes pour se déplacer, plus lentement que les autres espèces de lézards. Enfin, le ventre des mâles est orange vif et celui des femelles jaune-orangé. Les juvéniles, quant à eux, sont de couleur générale très foncée, presque noirs. Son aire de répartition mondiale est l'une des plus vastes pour un lézard, depuis les montagnes espagnoles jusqu'au Japon et atteignant au Nord le cercle polaire. C'est un habitant des milieux frais et humides, on comprend donc pourquoi il est présent au niveau du territoire du Parc national des Cévennes uniquement sur le Mont Lozère, et de manière localisée sur le versant Nord du Bougès (Bois d'Altefage et la Cham du Pont). Malgré une pression d'observation importante par les agents du Parc sur le Mont Aigoual, aucune observation n'y est rapportée. Le Lézard vivipare fréquente l'ensemble des landes à Ericacées des crêtes du Mont Lozère jusqu'au sommet de Finiels (observé à 1695 m le 21/08/2014), les tourbières, ainsi qu'à plus basse altitude les abords des pistes forestières où il a été noté au plus bas à 1060 m le 02/08/2016 sur le Bois d'Altefage. Il ne semble pas pouvoir descendre sous la "barre" des 1000 m d'altitude sur le territoire du Parc, mais il reste néanmoins à rechercher dans les milieux frais : d'autres stations plus forestières pourraient être découvertes sur le versant nord du Bougès. Cette présence sur le Bougès est particulièrement intéressante puisque c'est la plus méridionale du territoire du Parc et également la plus basse en altitude, avec notamment une belle population au niveau des quatre chemins sur la Cham du Pont. Le Lézard vivipare est menacé localement par la raréfaction de ses milieux de prédilection que sont les tourbières et les zones humides ainsi que par le réchauffement climatique. Les populations présentes sur le Mont Lozère font l'objet d'un suivi coordonné par Jean Clobert (CNRS Moulis) depuis 1989. L'objectif principal des études conduites vise à mieux comprendre l'impact du réchauffement climatique sur la dynamique des populations de ce lézard. Ce suivi montre que le réchauffement climatique influe sur les jeunes qui grandissent plus vite, et sur les femelles qui donnent davantage de naissances. Cependant, avec l'augmentation des températures, les adultes ont une activité accrue et perdent notamment leur léthargie nocturne à la faveur de nuits plus chaudes : plus actifs, les adultes montrent alors une espérance de vie moindre menaçant à terme les populations. Ce lézard est comme son nom l'indique vivipare, ou plus exactement ovovivipare, ce qui lui a permis de coloniser des habitats froids et humides à la différence des autres lézards. La mise-bas la plus précoce sur le Mont Lozère a été observée le 20 juin mais les juvéniles sont principalement observés autour de la mi-juillet. Sur le plan phénologique, l'espèce est observée depuis la première décade de mai jusqu'à la deuxième décade de septembre, avec comme dates extrêmes le 12/04/2014 sur les crêtes du Bougès et le 27/09/2017 vers le Pont-du-Tarn.



Détail tête (Le Pont de Montvert, 14.VI.05, Jean-Pierre Malafosse)



Femelle (Le Pont de Montvert, 02.VI.17, Bruno Descaves)

## Famille des Scincidae

### *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829), Le Seps strié **PN RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	5	0	2	0	7	0	0	7

Difficile à confondre, le Seps strié est le seul représentant de la famille des Scincidés en France. C'est un lézard très singulier qui peut atteindre 40 cm de long. Il se caractérise par un corps serpentiforme doré recouvert d'écailles lisses et luisantes, rayées d'une dizaine de lignes longitudinales sombres sur le dos. Ses membres, très réduits et sans utilité dans ses mouvements de reptation, sont cependant bien visibles et aident à son identification. On retrouve cette espèce dans la Péninsule ibérique et sur le pourtour méditerranéen français. Il fréquente principalement les biotopes herbeux denses, chauds et secs de basse altitude. Assez farouche, il se montre particulièrement rapide dans sa fuite à travers les herbes ce qui le rend difficile à observer. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, il est absent de Lozère et se rencontre essentiellement sur les Basses Cévennes gardoises. Nous disposons de peu d'observations de cette espèce très discrète : elle est mentionnée à des altitudes comprises entre 180 m (le 18/05/2014, commune des Mages) et 540 m (en 1996 aux Bouziges, commune de Portes), de la fin avril (date la plus précoce le 24/04/2008, commune de Monoblet) au début de juillet (date la plus tardive le 01/07/2004, commune de Robiac-Rochessadoules). Le Seps strié se montre très discret durant les heures chaudes. Mieux vaut donc privilégier les matinées de début avril à mi-juin pour le rechercher dans les milieux favorables où sa répartition serait très probablement à compléter.



Adulte (Hors Parc, 26.IV.05, Bruno Descaves)



Adulte (Berrias et Casteljau, 12.VI.08, Bruno Descaves)

## Famille des Anguidae

### *Anguis fragilis* (Linnaeus, 1758), l'Orvet fragile **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
203	31	27	211	111	408	36	139	578

Cet inoffensif lézard sans pattes luisant et allongé est parfois confondu par les promeneurs avec un serpent : son surnom de « serpent de verre » provient du fait que sa queue se casse facilement lorsqu'il est capturé. Il mesure près de 30 cm de longueur et présente un dimorphisme sexuel très marqué : le mâle, plus gros, est uniformément gris-brun, parfois ponctué de petites écailles bleues sur le dos et la



femelle, plus contrastée, a les flancs noirs et le dos brun traversé par une ligne médiane sombre. Enfin, le juvénile présente la même robe que les femelles mais la couleur de son dos est d'un beau jaune d'or. L'Orvet fragile aime bien s'enfoncer dans la litière des sols forestiers à la recherche de lombrics, d'insectes, d'araignées, mais aussi de limaces et d'escargots. Il est également bien présent dans les jardins non traités et riches en caches où il devient alors un véritable auxiliaire du jardinier. Bien que réparti sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes, l'Orvet semble moins fréquent dans les milieux plus secs, dénudés et aux sols squelettiques comme ceux du Causse Méjean et des Cans où il se maintient essentiellement dans les milieux boisés. En revanche, il apprécie les habitats forestiers du massif de l'Aigoual, du Nord du Mont Lozère et de l'ensemble des Vallées Cévenoles. Il est présent depuis le sommet du Mont Aigoual à 1560 m d'altitude jusque dans les plus basses vallées d'influence méditerranéenne, comme à Anduze où il est noté à 123 m. Il est à rechercher dans les Gorges du Tarn et de la Jonte, ainsi que dans l'Est et la partie du Sud du Mont Lozère où il est peu observé bien que ces secteurs présentent a priori des habitats favorables. L'Orvet est observé depuis la deuxième décennie de mars jusqu'à la deuxième décennie d'octobre, avec de rares données plus hivernales comme le 18/02/1992 à Bassurels ou le 30/11/2000 proche du Lac des Pises.



Femelle (Serviès, 04.IX.18, Philippe Lucas)



Mâle (Saint-Etienne-du-Valdonnez, 23.V.05, Jean-Pierre Malafosse)

## Ordre des Serpents

### Famille des *Lamprophiidae*

***Malpolon monspessulanus*** (Hermann, 1804), La Couleuvre de Montpellier **PN R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
180	109	2	405	66	685	41	36	762

La Couleuvre de Montpellier est le plus grand des serpents de France : sa taille peut atteindre près de 2 m pour les mâles tandis que les femelles ne dépassent pas 1,40 m. Cette espèce présente de grands yeux à pupille ronde protégés par une arcade caractéristique très marquée, lui donnant un air menaçant. Elle est d'ailleurs dotée d'une excellente vision et chasse à vue, tête et cou dressés, tel un périscope. Lorsqu'elle repère ses proies, souvent de petits mammifères, elle est capable de fondre sur elles à grande vitesse. Cette couleuvre a la particularité de posséder des crochets à venin situés très en arrière de la gorge, ce qui la rend inoffensive pour l'homme en cas de morsure, bien qu'elle préfère dans tous les cas la fuite en cas de rencontre. Le dimorphisme sexuel est marqué chez cette couleuvre : outre sa taille plus grande, le mâle possède une coloration uniforme vert-olive à brune avec une zone noire bien marquée sur son premier tiers, appelée "selle". La femelle est quant à elle brunâtre avec de petites taches blanches et noires sur le corps. Elle possède aussi des écailles blanches cernées de noir

sur les lèvres et une écaille blanche en avant de l'œil. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, la Couleuvre de Montpellier est notée sur le bassin versant méditerranéen où elle fréquente des habitats secs et rocailloux, depuis les zones dénudées jusqu'aux garrigues, broussailles et forêts claires : elle est notée sur l'ensemble des Vallées Cévenoles depuis le piémont de l'Aigoual jusqu'aux vallées de la Cèze et de l'Altier, et en Ardèche au niveau du Bois de Païolive. Comme pour d'autres espèces de reptiles, les données sont rares au niveau de la vallée du Galeizon, sans explication clairement identifiée. Cette zone semble sous-prospectée au niveau herpétologique et des recherches ciblées y seraient bienvenues. Une proportion importante des observations réalisées sur le territoire du Parc national concerne des individus trouvés morts victimes du trafic routier, comme cet individu de 150 cm avec une Vipère aspic dans l'estomac le 22/09/1995 au Pompidou. La majorité des observations sont réalisées entre 150 et 500 m d'altitude mais quelques mentions, qui mériteraient d'être confirmées, donnent l'espèce au-dessus de 900 m : sur l'Aigoual un très gros sujet est observé le 15/05/2019 traversant le sentier des 4000 marches à 975 m d'altitude ; une autre mention signale la découverte d'une mue à 1340 m d'altitude, le 14/07/1994 au Signal du Ventalon. Notons, cependant, que sur la seule observation d'une mue, on peut émettre quelques réserves sur la présence locale de l'espèce à cette altitude qui serait la plus haute, citée à ce jour, sur le territoire du Parc. Une dernière observation atypique signale une couleuvre le 17/08/2012 à proximité du Pont-de-Montvert à 976 m d'altitude. Cette observation, si elle était confirmée, constituerait la première donnée de cette espèce sur le versant atlantique puisque cette station se situe à 7 km au-delà de la ligne de partage des eaux entre bassin méditerranéen et bassin atlantique. La Couleuvre de Montpellier est notée le plus souvent entre mars et juillet sur le territoire du Parc, mais elle peut être active toute l'année à basse altitude, à la faveur de belles journées ensoleillées. Dates extrêmes : le 18/01/1983 sur la commune des Plantiers et le 20/12/1991 au Pompidou.



Femelle (Hors Parc, 17.IV.08, Bruno Descaves)



Détail tête (Hors Parc, 23.III.08, Benoit Deffrennes)

## Famille des *Natricidae*

***Natrix helvetica*** (Lacepède, 1789), La Couleuvre helvétique **PN C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
154	16	155	128	100	323	79	151	553

La Couleuvre helvétique, auparavant appelée Couleuvre à collier, est un serpent dont les mâles peuvent atteindre 100 cm de longueur et les femelles jusqu'à 140 cm. Elle se caractérise par des écailles carénées, une couleur de fond variant du bronze au brun et surtout par un collier blanc ou jaune bordé de noir, très visible. Les petites taches noires sur le dos et les traits noirs verticaux sur ses flancs complètent une livrée qui la rend facilement identifiable. La Couleuvre helvétique est une espèce semi-aquatique qui s'observe dans les eaux courantes comme stagnantes où elle chasse préférentiellement



les amphibiens, adultes comme têtards. Elle a été observée à plusieurs reprises en chasse en pleine nuit sur les lavognes des Causses lors des suivis réalisés sur les amphibiens. Elle est présente sur l'ensemble des cours d'eau du territoire du Parc national des Cévennes à l'exception du Galeizon et de la vallée du Lot où elle manque par défaut de prospection très certainement. Elle fréquente aussi les plans d'eau, même de dimensions modestes. Bien que commune, elle semble moins abondante sur les cours d'eau du territoire du Parc que la Couleuvre vipérine alors que c'est l'inverse sur les lavognes caussenardes. Cette couleuvre peut aussi s'éloigner des cours d'eau, surtout si la ressource en amphibiens baisse. On observe alors souvent des adultes de grande taille dans les haies, les bois clairs ou les lisières forestières. Son régime alimentaire devient alors plus opportuniste (oiseaux, micromammifères, petits reptiles). Elle peut être trouvée à des altitudes élevées : elle est par exemple régulièrement notée sur le Lac des Pises à 1255 m, et jusqu'à 1470 m d'altitude sous le Col de Finiels (le 16/08/2017). Néanmoins malgré ce record d'altitude elle est rarement notée sur le Mont Lozère et y est à rechercher, particulièrement au niveau de l'étang de Barrandon où le milieu pourrait lui correspondre. Sur le Parc, la majorité des observations se situe entre la seconde décennie d'avril et la première décennie d'octobre avec comme dates extrêmes le 12/02/1995 à Saint-Germain-de-Calberte et le 22/11/2014 à Vialas.



Individu immature (Aigoual, 13.VII.07, Bruno Descaves)



Adulte (Hures-la-Parade, 18.XIII.10, Régis Descamps)

## ***Natrix maura*** (Linnaeus, 1758), La Couleuvre vipérine **PN C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
180	45	231	267	213	685	123	128	936

Avec sa taille moyenne, ses écailles dorsales carénées et ses motifs dorsaux formant parfois un zigzag, la Couleuvre vipérine est comme son nom l'indique souvent confondue avec la Vipère aspic. D'autant que lorsqu'elle est apeurée, elle aplatit sa tête qui devient triangulaire ; mal lui en prend car elle est régulièrement tuée par ignorance. C'est pourtant une espèce facilement distinguable de la vipère par sa pupille ronde bien visible. Elle est absolument inoffensive, voire même docile lorsqu'elle est capturée. C'est assurément le serpent le plus facilement observable sur le territoire du Parc national des Cévennes. Les données sont nombreuses, presque toujours dans l'eau, à proximité d'un cours d'eau ou plus rarement d'une pièce d'eau stagnante. Fortement inféodée au milieu aquatique, la Couleuvre vipérine fréquente donc toutes les parties ensoleillées des rivières depuis le piémont méditerranéen, les Gorges du Tarn et de la Jonte, les Vallées Cévenoles jusqu'aux massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère où elle est régulière jusqu'à 1000 m d'altitude. Quelques mentions plus rares la signalent jusqu'à 1100 m sur l'Aigoual (le 08/06/2001 sur la haute Dourbie) et jusqu'à 1300 m sur le Mont Lozère (un individu écrasé le 12/11/1994 à Malavieille à 1310 m ; un individu le 29/08/2017 à Villeneuve à 1250 m). Cette espèce n'est en revanche pas notée sur le Causse de Sauveterre et le Causse Noir, et rare sur le Causse Méjean qui comptabilise seulement trois données dans des lavognes (le 13/07/2012 à

Vallongue, le 16/07/2018 à Campdoulens, le 12/06/2016 à Mas-Saint-Chély). Il s'agit alors d'individus jeunes en dispersion, qui ne se maintiennent pas sur ces points d'eau de taille réduite. Dans les secteurs méridionaux du piémont cévenol, la Couleuvre vipérine peut être observée toute l'année à la faveur de journées ensoleillées, les données restant naturellement plus rares durant l'hiver. Enfin, toute observation de cette couleuvre à une altitude supérieure à 1000 m sur le territoire du Parc est particulièrement intéressante à renseigner. Dans le contexte du réchauffement climatique, il ne serait pas surprenant de voir cette espèce gagner en altitude dans l'avenir.



Adulte (Le Pont-de-Montvert, 16.VI.15, Benoit Deffrennes)



Prédation (Vallée Française, 11.IX.18, Isabelle Malafosse)

## Famille des *Colubridae*

***Coronella austriaca*** (Laurenti, 1768), La Coronelle lisse **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
63	0	60	5	81	85	32	92	209

La Coronelle lisse est une couleuvre de taille modeste, le plus souvent inférieure à 60 cm. Elle est reconnaissable à son bandeau sombre qui part du cou, traverse l'œil et se prolonge en avant presque jusqu'au museau contrairement à la Coronelle girondine, autre espèce proche, dont le bandeau s'arrête au niveau de l'œil. Elle se différencie aussi de son homologue par sa face ventrale uniformément sombre de rouge brique à noire, le plus souvent rouge saumoné. La Coronelle girondine possède elle des taches noires en damier sur le ventre. La Coronelle lisse est une espèce d'affinité médio-européenne. Elle est donc sur le territoire du Parc national des Cévennes en limite de distribution méridionale pour le Massif Central. De fait, bien qu'elle soit présente sur l'ensemble des massifs du Parc, elle est surtout mentionnée en altitude et évite les secteurs chauds et secs de la zone méditerranéenne. Sa distribution altitudinale s'échelonne de 325 m au pied du Mont Lozère (Pied-de-Borne, le 17/05/2000) à 1510 m sur les crêtes du Mont Lozère (commune du Pont-de-Montvert, Rocher du Luc, le 10/07/2019). On la retrouve aussi avec une grande amplitude altitudinale sur le massif de l'Aigoual où elle est présente de 480 m sur le versant Sud du Lingas à la faveur d'un vallon frais et humide (Aumessas, en 1990), à 1500 m sur les hauteurs de la vallée de l'Hérault (Valleraugue, le 31/10/1984). Elle est aussi assez commune sur le Causse Méjean et le Causse de Sauveterre, même dans les parties les plus dénudées, et plus rare dans les Gorges du Tarn et de la Jonte. Sur le versant méditerranéen des Vallées Cévenoles, elle se cantonne dans les secteurs d'altitude de Saint-Germain-de-Calberte à Barre-des-Cévennes. On rencontre la Coronelle lisse essentiellement au-dessus de 700 m : plus bas dans les vallées et les Gorges en versant atlantique, elle est souvent remplacée par la Coronelle girondine (Gorges du Tarn, de la Jonte, du Trévezel, vallées du Tarnon et de la Mimente), tout comme dans le bas des vallées méditerranéennes, plus chaudes, où elle est absente. De mœurs relativement discrètes et le plus souvent nocturne, la Coronelle lisse s'observe tôt le matin ou au



crépuscule durant l'été, plus rarement en pleine journée. Elle affectionne particulièrement les milieux relativement ouverts, mais ombragés à son échelle, pourvus de blocs rocheux comme les landes à Genêts purgatifs sur le Mont Lozère et les chaos rocheux sur les Causses. Elle est aussi présente dans des habitats plus forestiers où elle fréquente préférentiellement les lisières ensoleillées. La présence de blocs rocheux ou de murets pourrait être un élément important dans la sélection de ses habitats, peut-être parce qu'ils abritent également le Lézard des murailles et le Lézard catalan, ses principales proies. La Coronelle lisse hiverne de la première décade de novembre à la dernière décade de mars avec comme dates extrêmes le 25/03/1993 à Ispagnac et le 07/11/1995 à Mandagout.



Détail tête (Finialette, 14.VI.05, Jean-Pierre Malafosse)



Adulte (La Borie-du-Pont, 12.VI.04, Bruno Descaves)

### ***Coronella girondica* (Daudin, 1803), La Coronelle girondine PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
103	11	50	132	32	273	24	31	328

La Coronelle girondine, tout comme la Coronelle lisse, possède un bandeau sombre qui part du cou et barre sa tête longitudinalement, mais contrairement à cette dernière, ce bandeau ne se prolonge pas en avant de l'œil. La coronelle girondine possède également souvent une petite "larme" noire sous son œil et une bride sombre entre les deux yeux. Enfin, elle se différencie nettement de la Coronelle lisse par sa face ventrale bicolore où alternent des taches noires et claires en damier. Cette couleuvre de taille moyenne, souvent inférieure à 60 cm, est une espèce d'affinité méridionale. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, elle évite donc les secteurs d'altitude et la quasi-totalité des observations sont réalisées à des altitudes inférieures à 1000 m avec toutefois une observation record réalisée à 1400 m au plot du Four sur la commune de Gatuzières le 21/08/2015. Si elle est présente sur l'ensemble des massifs du Parc, elle est le plus souvent contactée dans le fond ou sur les pentes des vallées bien exposées. Elle y recherche comme la Coronelle lisse des biotopes avec présence de murets ou de rocailles. Elle occupe une large gamme d'habitats : les zones herbeuses et rocheuses sèches, landes à Genêts, ou encore les forêts claires à Chênes verts, à Châtaigniers ou à Pins sylvestres. Elle s'accommode assez bien de la présence humaine et il n'est pas rare de l'observer dans les jardins proches des habitations. Sur le territoire du Parc, elle est présente sur les versants méditerranéens de l'Aigoual, du Mont Lozère, des Vallées Cévenoles et des Basses Cévennes. Elle est aussi notée dans les vallées de l'Altier et du Chassezac où elle atteint sa limite septentrionale sur le territoire du Parc (le 01/04/2015, les Baumes, commune de Pied-de-Borne). Sur le versant atlantique, elle est plus rare mais présente dans la vallée de la Mimente, du Tarnon, du Trévezel, de la haute Jonte et sur le haut Tarn jusqu'au Pont-de-Montvert. Sur le massif Causses-Gorges, elle évite les plateaux du Causse Méjean et du Causse de Sauveterre et n'est essentiellement présente que dans les Gorges du Tarn et de la Jonte, en adret et jusqu'au rebord du plateau. Plusieurs observations réalisées aux alentours des hameaux de la Viale et de Hielzas, sur la commune de Saint-Pierre-des-Tripiers, montrent aussi que l'espèce peut

faire quelques incursions sur les secteurs les plus chauds des plateaux caussenards. Un premier contact en plein Causse Noir (le 16/05/2018 à proximité de Pradines, commune de Lanuéjols) pourrait augurer d'une arrivée de l'espèce sur ces plateaux en lien avec le réchauffement climatique, et plus généralement sur les secteurs de plus haute altitude ou plus septentrionaux. Il sera intéressant à l'avenir d'observer si dans ce contexte, la progression prévisible de cette espèce se fait au détriment de la Coronelle lisse. Enfin, elle hiverne sur notre territoire de la première décennie de novembre à la deuxième décennie de mars avec comme dates extrêmes le 25/02/2019 à Montbrun et le 13/11/1984 à Vébron.



Adulte (Le Truel, 25.III.05, Jean-Pierre Malafosse)



Détail tête (Hors Parc, 05.V.14, Benoit Deffrennes)

## ***Hierophis viridiflavus*** (Lacepède, 1789), La Couleuvre verte et jaune **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
79	16	321	13	84	304	126	83	513

Pouvant atteindre près de 150 cm, la Couleuvre verte et jaune est un serpent de grande taille facilement reconnaissable : sa robe est vert sombre tachetée de jaune pâle, et se termine par des rayures longitudinales dans la partie postérieure du corps. Elle fréquente des milieux variés au sein du Parc national, depuis les étendues herbeuses des Causses Méjean, Sauveterre, Noir et du Sud du Mont Lozère aux vallées plus boisées de la Mimente, du Tarnon, du Tarn, de la Jonte et du Lot. Ses besoins thermiques sont élevés et son territoire comprend des espaces très ensoleillés pour sa thermorégulation, des buissons bas pour se protéger des prédateurs, et des caches pour séjourner en cas de mauvaises conditions climatiques. C'est un reptile régulièrement observé à la belle saison sur le territoire du Parc national des Cévennes, avec un maximum d'observations de la mi-mai à la fin du mois de juin, période qui correspond au moment de la reproduction et de la recherche de sites de pontes pour les femelles. Les adultes se déplacent alors fréquemment et sont victimes du trafic routier. C'est d'ailleurs l'un des serpents les plus sensibles à cette problématique et près de la moitié des données collectées dans la base du Parc concerne des individus écrasés. Ce serpent est également observé à la fin de l'été, principalement en septembre, où de nombreuses données concernent des juvéniles fraîchement éclos. Les toutes premières observations à la sortie de l'hiver ont lieu à mi-mars (un individu écrasé le 15/03/2009 à Saint-Bauzile, un autre écrasé le 17/03/2017 au Pont-de-Montvert au niveau du pont des Gravières) mais c'est à fin avril et début mai que l'espèce devient très active. Les dernières observations ont lieu mi-novembre (un individu observé le 16/11/1992 au Pont-de-Montvert, un autre le 15/11/1995 à Saint-Bauzile). La Couleuvre verte et jaune est également présente plus en altitude sur les massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère jusqu'à 1200 m environ. Les deux données extrêmes concernent des jeunes individus, l'un sur le Mont Lozère le 17/08/2009 à 1400 m au Roc des Tulipes, l'autre sur l'Aigoual le 29/07/2010 à 1500 m sous le sommet du Portalet. Enfin, l'espèce est également notée sporadiquement sur le bassin versant méditerranéen, dans les



Vallées Cévenoles et l'Est du Mont Lozère (le 02/07/1994 à Villefort, le 07/04/2003 à Nojaret, commune de Vialas, le 07/06/1996 à Saint-Roman-de-Tousque). Sur le versant Sud de l'Aigoual, plusieurs données concernent les alentours d'Alzon et la vallée de l'Arre où l'espèce semble bien implantée. Une observation a été faite à Salagosse le 03/05/2015 et une autre le 01/06/2015 sur le lieu-dit Puech Arnal sur la Commune de Mandagout. Les données collectées sur les versants méditerranéens sont particulièrement intéressantes car elles se chevauchent potentiellement avec la zone de présence de la Couleuvre de Montpellier. Selon la littérature ces deux espèces aux niches écologiques semblables sont censées s'exclure au détriment de la Couleuvre verte et jaune. Les zones de contact sur le territoire du Parc entre ces deux espèces mériteraient donc d'être mieux identifiées à l'avenir.



Juvenile (Aigoual, 28.V.06, Bruno Descaves)



Adulte (Saint-Pierre-des-Tripiers, 26.VIII.10, Bruno Descaves)

## **Zamenis longissimus** (Laurenti, 1768), La Couleuvre d'Esculape **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
328	103	159	436	206	1047	72	113	1232

La Couleuvre d'Esculape est un grand serpent svelte pouvant dépasser occasionnellement 150 cm de longueur. Elle est de couleur unie brun-olive avec de nombreuses petites mouchetures blanches caractéristiques. Sa tête est allongée et les jeunes individus possèdent une bande sombre derrière l'œil et un « collier » jaune sur la nuque. C'est une espèce arboricole qui recherche divers habitats forestiers ensoleillés, mais qui semble éviter les boisements de résineux. Sur le territoire du Parc, on la retrouve typiquement dans les châtaigneraies, les chênaies des piémonts cévenols, diverses forêts de feuillus et dans les fonds de vallées où elle est bien présente dans les ripisylves. Elle peut aussi fréquenter les haies et les zones plus bocagères riches en murets de pierres sèches. Le régime alimentaire de cette couleuvre se compose essentiellement de micromammifères (mulots, loirs, taupes et campagnols) mais aussi de passereaux capturés dans les arbres (prédation sur un nid de Merle noir le 28/05/1999 sur la commune de Saint-Germain-de-Calberte) et occasionnellement de chiroptères : un individu était à l'affût dans une clède à hauteur de ses proies devant une colonie de Petit Rhinolophe (le 21/05/2004 à Mas Breton sur la commune de Molezon). Elle est présente sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes mais elle est notablement absente des Causses ainsi que des secteurs d'altitude du Mont Lozère et du Mont Aigoual. Sur le Mont Lozère, on la retrouve jusqu'à 1225 m (le 19/06/2002 à Masméjean). Elle est bien présente dans les vallées au Sud et à l'Est du massif, mais n'est pas notée dans celles situées au Nord alors que les habitats favorables sont présents. Elle est donc à rechercher dans l'Altier en amont de Villefort, dans la vallée du Lot ainsi que dans le Valdonnez où elle n'a été observée qu'une seule fois (le 23/08/2001 à Rouffiac). Sur le massif de l'Aigoual, elle monte jusqu'à 1330 m d'altitude (le 30/06/1985 au Col de la Lusette, commune d'Arphy). Plus au Sud, elle est aussi très présente dans la zone méditerranéenne du piémont des Cévennes. Son absence des plateaux



calcaires des Causses Méjean, Noir et Sauveterre s'explique par un milieu probablement trop sec et pas suffisamment pourvu en feuillus, mais elle est bien présente dans les Gorges du Tarn, parfois proche du plateau (le 25/08/2015 à 780 m au-dessus de La Malène). Elle reste toutefois à rechercher entre le Point Sublime et Le Rozier, ainsi que dans les Gorges de la Jonte où nous ne disposons d'aucune donnée. Comme les autres serpents de grande taille, de nombreuses observations concernent des individus écrasés sur les routes : au printemps pour les adultes et à l'automne pour les juvéniles. Bien que le nombre de données collectées sur cette espèce soit conséquent, la Couleuvre d'Esculape n'a jamais été observée entre décembre et fin février. C'est donc une espèce qui réalise un véritable hivernage localement. Les premières observations sont faites durant la deuxième décennie d'avril (date extrême le 01/03/2015 à Ventajols) jusqu'à la deuxième décennie d'octobre pour les dernières (date extrême le 25/11/2015 à Saint-Laurent-du-Minier).



Adulte (Ruas, 18.VII.06, Jean-Pierre Malafosse)



Détail tête (Cassagnas, 24.VII.18, Emilien Herault)

### **Zamenis scalaris** (Schinz, 1822), La Couleuvre à échelons **PN RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
36	7	0	33	0	75	0	1	76

La Couleuvre à échelons est un serpent à la corpulence assez massive pouvant atteindre 120 à 130 cm de longueur. L'adulte est facilement reconnaissable à sa couleur beige rayée de deux lignes noires dorso-latérales. Les juvéniles, quant à eux, portent bien leur nom d'espèce puisqu'ils possèdent des couleurs plus contrastées avec un motif noir en forme d'échelle sur le dos. Espèce méditerranéenne, la Couleuvre à échelon est connue sur le territoire du Parc national uniquement dans les Basses Cévennes, et sur le piémont de l'Aigoual à une altitude inférieure à 420 m (le 17/10/1984, Saint-André-de-Majencoules). Elle fréquente une large gamme d'habitats méditerranéens, depuis les milieux très ouverts aux maquis de Chêne vert. La plupart des données sont concentrées autour du Vigan et dans une moindre mesure entre Anduze et Saint-Jean-du-Gard. Deux observations seulement sont répertoriées au Nord-Est d'Alès (le 26/07/2008, Les Mages et le 16/09/1986, Saint-Jean-de-Valérisclle). Elle serait donc à rechercher localement sur les versants Sud de la Vallée Française, dans le secteur de la Grande-Combe et sur les communes ardéchoises du Parc national des Cévennes. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, Paparel (1891) signale cette couleuvre à Saint-Etienne-Vallée-Française mais sans doute à cette époque ce secteur offrait un habitat plus favorable. La Couleuvre à échelon est observée entre le début du mois de février et la deuxième décennie de novembre, avec comme dates extrêmes un subadulte observé le 02/02/1980 à Anduze et un individu observé le 17/10/1984 à Saint-André-de-Majencoules.



Adulte (Hors Parc, 09.V.17, Benoit Deffrennes)



Juvenile (Hors Parc, 07.V.19, Benoit Deffrennes)

## Famille des *Viperidae*

### *Vipera aspis* (Linnaeus, 1758), La Vipère aspic **PN C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
192	12	186	45	175	261	94	255	610

En France, contrairement aux couleuvres, les vipères possèdent une pupille fendue à la verticale (du moins en pleine lumière). Deux espèces de vipères sont présentes sur le territoire du Parc, la Vipère aspic et la Vipère péliade. La Vipère aspic possède un iris jaune-brun contrairement à la péliade qui possède un iris rouge-orangé. D'autre part, l'aspic possède un museau retroussé vers le haut (arrondi chez la péliade) et deux rangées de petites écailles entre l'œil et les grosses écailles de la lèvre supérieure (contre une seule rangée chez la péliade). Un dernier critère, en général bien visible à l'aide de jumelles, réside dans l'écaillage du haut de la tête : l'Aspic possède de nombreuses petites écailles là où la Péliade possède trois grandes écailles bien visibles. La coloration du corps est variable chez les deux espèces mais la Vipère péliade montre toujours un zig-zag sombre très régulier, tandis que le dessin de la Vipère aspic est plutôt constitué d'un agencement de barrettes noires plus ou moins en quinconce (mais pouvant aussi se souder en un zig-zag alors en général moins régulier). La sous-espèce *zinnikeri* montre un beau zig-zag traversé par une longue ligne vertébrale plus ou moins large et sombre. Il est à noter que tout examen doit être effectué à distance raisonnable puisque la Vipère aspic est venimeuse, mais elle n'est pas particulièrement agressive lorsqu'elle n'est pas dérangée. C'est un serpent qui fréquente une gamme d'habitats très variée à condition d'y trouver des abris (pierrier, petit arbuste, roncier...) et un bon ensoleillement. Elle évite donc les zones trop densément boisées mais elle apprécie particulièrement les lisières forestières, les haies bocagères ou les clapas bordés de buissons sur les plateaux des causses. La Vipère aspic, sans être abondante, est répartie sur l'ensemble du territoire du Parc national depuis les zones méditerranéennes du piémont Cévenol et de l'Ardèche jusqu'aux Vallées Cévenoles, les Gorges du Tarn et de la Jonte, les Causses Méjean et de Sauveterre, la Can de l'Hospitalet, le Mont Aigoual et le Mont Lozère. Sa large répartition sur le territoire se double d'une grande amplitude altitudinale : depuis 280 m à Moissac-Vallée-Française jusqu'à 1550 m au sommet du Mont Aigoual. Malgré la présence d'habitats favorables, on remarque une absence de l'espèce sur les parties sommitales du Mont Lozère pouvant être expliqué par une possible concurrence avec la Vipère péliade et/ou la Coronelle lisse. Deux sous-espèces sont notées sur le territoire : *Vipera aspis aspis*, qui est présente sur la plus grande partie du pays, est aussi la plus répandue dans le Parc national tandis que *Vipera aspis zinnikeri*, présente dans les Pyrénées, en Aquitaine et dans la partie Sud-Ouest du Massif Central, semble localisée au Causse Méjean, ainsi que sporadiquement sur la partie Nord et Sud de l'Aigoual. Cependant concernant cette dernière seules neuf données précisent la sous-espèce dans notre base : il serait particulièrement intéressant de



photographier les individus, notamment ceux trouvés écrasés sur la route, afin de pouvoir identifier la sous-espèce lorsque cela est possible et ainsi affiner leur répartition respective. Une troisième forme pourrait également être présente en limite méridionale du Parc : il s'agit de la Vipère aspic des garrigues qui est généralement plus grande (plus de 70 cm de longueur) et invariablement de couleur gris-bleuté. Cette forme, présente sur les départements de l'Hérault, du Gard et du Vaucluse est à rechercher dans les Basses Cévennes, en particulier sur les secteurs de Sumène et Monoblet. Bien que la Vipère aspic entre en léthargie durant les mois les plus froids, sa période d'activité s'étale sur une large partie de l'année puisqu'on peut la surprendre prenant un rayon de soleil même par une froide journée d'hiver. Ainsi, elle est observée régulièrement entre le début du mois de mars et la première décennie de novembre, avec comme valeur extrême un individu écrasé sur la route le 02/02/2018 au village du Pont-de-Montvert et un individu observé le 17/12/2002 à Saint-Privat-de-Vallongue.



Sous-espèce *aspis* (Finiels, 01.VI.19, Benoit Deffrennes)



Sous-espèce *zinnikeri* (La Parade, 25.IV.20, Bruno Descaves)

## *Vipera berus* (Linnaeus, 1758), La Vipère péliade **LR** **PN** **ZS** **PNC** **RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	3	65	19	9	40	68

La Vipère péliade est un serpent de moyenne taille, à la pupille verticalement fendue et à l'aspect trapu. Elle peut être confondue avec la Vipère aspic, mais elle s'en distingue par la coloration de son iris rouge-orangé (jaune-brun chez l'Aspic), son museau arrondi (retroussé chez l'Aspic), et une seule rangée de petites écailles entre l'œil et les grosses écailles formant les lèvres (contre deux chez l'Aspic). Enfin, le corps présente un motif en zigzag sur la raie dorsale qui contraste avec un fond gris chez les mâles et brun-roux chez les femelles (en général beaucoup moins contrastées). La Vipère péliade est venimeuse, mais elle privilégie la fuite et n'est pas particulièrement agressive aussi sa mise à mort est à proscrire. Elle est en effet rarement observée sur le territoire du Parc national des Cévennes puisqu'elle est principalement connue sur les parties hautes du Mont Lozère où elle a seulement été notée quelques dizaines de fois, entre 1190 m d'altitude au plus bas, (le 30/07/1981, Serviès), jusqu'au Pic Cassini à 1680 m d'altitude (le 05/06/1996). L'espèce n'a néanmoins plus été contactée à l'Est du Col de Finiels depuis l'année 2000 où sa présence serait à reconfirmer. Malgré une pression d'observation importante, aucune observation n'a été réalisée sur la montagne du Bougès adjacente au Sud du Mont Lozère. Elle y est vraisemblablement absente. En revanche, une unique donnée concerne la montagne du Goulet au Nord, faite le 10/07/1994 dans les ruines de Serreméjan. Enfin, sur la commune de Prévencières, deux individus sont trouvés le 16/07/1994 lors d'une prospection : l'un non loin du hameau des Rancs, l'autre en contrebas dans les Gorges du Chassezac. La Vipère péliade fréquente sur le territoire du Parc national les milieux les plus frais : clairières forestières des versants Nord, landes à Ericacées, éboulis d'altitude sur les crêtes, ainsi que les tourbières et milieux humides qu'elle affectionne particulièrement. La population de Vipère péliade du Mont Lozère est la plus



méridionale d'Europe de l'Ouest : menacée par le réchauffement climatique, elle pourrait disparaître à court ou moyen terme et les tourbières du Mont Lozère pourraient compter parmi les derniers habitats refuge de l'espèce dans un avenir proche. Il est à souligner que sur la trentaine de données que nous possédons, seules quatre ont été réalisées dans la dernière décennie. La Vipère Péliade tout comme son habitat de prédilection, les tourbières d'altitude, représentent donc des enjeux de conservation très forts pour le Parc national des Cévennes. Toutes les observations ont été réalisées entre juin et le début du mois de septembre, excepté un individu observé le 06/04/2016 en aval de la station du Bleymard.



Femelle (Barrandon, 06.IX.07, Jean-Pierre Malafosse)



Mâle (Les Badioux, 28.VIII.07, Jean-Pierre Malafosse)

## **Bibliographie :**

Cheyland M., 1990 - Etude des ossements de tortues de la grotte du Claux (Gorniès-Hérault). *in* Roudil J.-L. (ed.) - *La grotte de la Claux (Gorniès, Hérault). Le néolithique final du Languedoc*. Editions du CNRS, Paris : 12-16.

Massary J.-C., Bour R., Cheyland M., Crochet P.-A., Dewynter M., Geniez Ph., Neich I., Ohler A., Vidal N. & Lescure J., 2019 - Nouvelle liste taxinomique de l'herpétofaune de la France métropolitaine. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 171 : 37-56.

Paparel P.J., 1891 - *Faune de la Lozère ou Catalogue de Zoologie*. Privat. Mende. 269 p.

Lescure J. & Massary J.-C. (coords), 2012 - *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Geniez P. & Cheyland M., 2012 - *Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes*. Atlas biogéographique. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité). 448 p.

Cheyland M. & Grillet P., 2005 – Statut passé et actuel du Lézard ocellé (*Lacerta lepida*, Sauriens, Lacertidés) en France. Implication en termes de conservation. *Vie et Milieu*, 55 (1) : 15-30.

Grillet P., Cheyland M. & Dusoulie F., 2006 – *Evolution des habitats et changement climatique : quelles conséquences pour les populations de Lézard ocellé, Lacerta lepida (Saurien, Lacertidés), en limite nord de répartition ?* *Ecologia Mediterranea*, 32, 63-72.

Vacher J.-P. & Geniez M. (coords), 2010 – *Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Pathénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.





